



L'Aven Chazot ou les sports de nature au service de l'environnement

Mathieu MORVERAND

L'Ardèche compte plus de 2000 cavités que l'eau a façonnées dans les massifs calcaires au fil des millénaires. Longtemps, l'homme a craint ces espaces sombres, ne s'y aventurant qu'à de rares occasions. Pourtant, au plus profond de l'obscurité, son empreinte est bien présente, pour le meilleur, comme pour le pire.

Si l'on admire en effet, bouche bée, les œuvres que nous ont laissées nos ancêtres sur les parois de la Grotte Chauvet, dans la Combe d'Estre, on s'attriste en même temps de découvrir combien cette nature sensible a pu être méprisée et dégradée. Nombre de cavités, trop près d'axes de communications – chemins ou routes – et assez loin des regards de la cité, ont été ainsi souillées par des décennies de décharge sauvage, dans l'indifférence la plus totale.

Au début du XX^e siècle, il y eut bien l'obstination de quelques uns – dont l'illustre Edouard Alfred Martel qui fit voter par le Parlement en 1903 une loi interdisant ces pratiques – mais les habitudes tenaces y furent insensibles, les trous aux accès faciles reçurent par mètres cube des rebus de toutes natures, témoignages des époques successives.

Une histoire trouble

Situé à moins de 100 mètres d'une route départementale – parmi les voies d'accès à Vallon Pont d'Arc les plus fréquentées – l'aven Chazot (ou « de Chazot ») constitue l'exemple le plus emblématique de ce phénomène contemporain. Pratique exutoire des déchets encombrants, favorisant l'oubli par ses profondeurs, l'aven Chazot ne fut l'objet d'aucun ménagement. À l'abri des regards, isolé sur les hauteurs du Razal, il fût même le théâtre de drames liés aux conflits majeurs du siècle passé. De ces époques troubles, les témoignages sont rares mais illustratifs de la considération alors portée au milieu souterrain. Ainsi, en 1946, sur ordre du procureur de la république de Privas, Robert de Joly, l'un des pères de la spéléologie, « inventeur » de nombreuses cavités désormais célèbres, fut mandaté pour sonder les profondeurs de l'aven et tenter d'y retrouver les corps de personnes disparues. Au milieu d'un monticule d'immondices de toutes natures, de carcasses d'animaux malades et d'abats de boucherie, il découvrit non pas un corps, mais trois, en état de décomposition fortement avancée. Cette découverte macabre en augurait d'autres, plus profondément ensevelies. Il fut également inventorié lors de cette visite un grand nombre de grenades, détonateurs et même un obus, probablement récupéré à proximité et jeté dans la cavité par un maquisard. Largement relayée, cette découverte finissait de conférer à l'aven Chazot la triste et effrayante réputation – fortement empreinte de mystères – qui lui colle aujourd'hui encore.

Emergence d'une considération environnementale

Des Trente glorieuses, qui furent aussi les trente désastreuses en matière environnementale, semble désormais poindre l'annonce d'une révolution des pensées et des attitudes à l'égard de la nature. Des comportements jadis inscrits dans la banalité apparaissent désormais condamnables, tant sur le plan moral que sur le plan réglementaire. À l'échelle locale, il aura fallu que l'odeur putride du fond de l'Aven commence à remonter à la surface pour que nous commençons enfin à prendre conscience de notre responsabilité envers la Nature. Mais faut-il pour autant culpabiliser ces pratiques, dès lors que la morale qui s'imposait alors ne les condamnait pas, et que l'activité humaine elle-même n'offrait guère à l'esprit le temps ou l'opportunité de se soucier des conséquences de ces actes pour les générations à venir ?



Cette cavité hautement symbolique pose en effet la question du respect de la Nature. C'est parce que notre sensibilité contemporaine nous mène désormais à nous interroger plus qu'avant sur notre relation à l'environnement que nous pouvons apprécier de manière lucide la flagrante dégradation volontaire au cours du siècle passé, et sans doute même au-delà, de ce milieu pourtant extrêmement fragile.

Des conditions non négociables

Le respect d'un milieu suppose la reconnaissance d'une valeur devant laquelle toute action portant un risque environnemental doit s'arrêter pour ne pas lui porter atteinte. Plus que par le passé, une obligation dramatique et non négociable s'impose désormais à nous : nous n'avons plus le choix, ou bien l'homme respecte la Nature et il y a un avenir pour l'humanité, ou il ne respecte pas la Nature et il n'y a pas d'avenir du tout. Les catastrophes écologiques nous reconduisent régulièrement à cette évidence.

Dès lors, il devient indispensable de changer notre relation à la Nature. Le projet de dépollution de l'aven Chazot nous offre une formidable opportunité de racheter ces décennies de dégradation, plus ou moins volontaires, tout à fait responsables. Il est nécessaire d'établir localement un contrat social pour fixer les limites de la conduite morale régissant les rapports entre les citoyens et le milieu souterrain, dans la continuité des engagements d'Edouard Alfred Martel.

Dépollution de l'Aven Chazot, seconde campagne du 1^{er} au 4 novembre 2007. Cliché M. Morverand.



Dépollution de l'Aven Chazot, seconde campagne du 1^{er} au 4 novembre 2007. Cliché M. Morverand.



En voyant enfin dans la Nature un sujet de droit, nous devons apprendre à la respecter au même titre que nous respectons les ouvrages de l'homme. Alors seulement l'idée de respect de l'environnement commencera à prendre un sens.

Il est trop tard pour sauvegarder la cavité telle qu'elle nous fût offerte originellement, mais il n'est pas trop tard pour s'échapper de notre léthargie et tenter enfin de sauver ce que nous pouvons encore préserver. Désormais, les pouvoirs locaux doivent sortir des préoccupations strictement humaines, d'urbanisme et de budget, et redonner enfin au mot Nature son sens originel.

Il n'est plus possible de raisonner en termes de rivalités locales ou partisans quand l'enjeu est la survie du milieu naturel. Aimer la Terre entière tout en saccageant le milieu, voilà l'hypocrisie fréquente des moralistes qui ont restreint la loi aux seuls hommes. Les dégâts écologiques procèdent le plus souvent d'une situation sociale qui nécessite des décisions pratiques mais irrémédiablement nocives pour l'environnement.

À l'heure actuelle, il semble que seuls les pouvoirs locaux semblent en mesure de contrebalancer les considérations qui conduisent à ces pratiques. C'est donc au politique qu'il appartient de décider de protéger les milieux naturels, de veiller au respect des normes de pollution (de la loi de 1902 jusqu'à la toute récente directive européenne de protection du milieu souterrain).

Le commandement moral de respect de la Nature est insuffisant. Seule une relation fondée sur la conscience naturelle, assortie de craintes justifiées d'une condamnation ferme et exemplaire en cas de flagrant délit de pollution, peut révolutionner notre considération environnementale, de manière durable. Le respect de la Nature ne peut se restreindre à une recommandation issue d'un gentil moralisme à l'usage des enfants. La question du respect du milieu naturel souterrain est beaucoup plus grave car elle met en cause à la fois notre mode de pensée fragmentaire, notre avidité égocentrique et notre indifférence stupide devant la Nature.

Une formidable opportunité de réconciliation

La dépollution de l'Aven Chazot constitue une formidable opportunité d'éveiller cette conscience naturelle en impliquant ceux-là mêmes qui des décennies durant ont saccagé le milieu sans la moindre conscience de leurs actes afin qu'ils assistent moralement, physiquement et matériellement, de toute leur énergie, ces nouvelles générations volontaires et soucieuses par leur initiative de dépollution de retrouver une nature propre et authentique telle que leurs aïeux auraient du leur léguer. Ne laissons pas passer cette chance de nous réconcilier avec notre environnement, et par la même, de réconcilier nos générations, finalement bien frêles au regard de l'œuvre géologique et magistrale de la Nature.

Une mobilisation sans précédent

Surfant sur cette nouvelle vague environnementale, quelques jeunes spéléologues ardéchois ont donc entrepris en 2007 de nettoyer cette cavité. Au moyen d'une impressionnante débauche d'énergie et de conviction, ils auront su mobiliser pas moins d'une centaine de bénévoles, spécialistes ou novices des milieux souterrains, venus de toute la France, pour aider à débarrasser cette fabuleuse cavité. Plusieurs partenaires, institutionnels comme entreprises, ont spontanément apporté leur soutien. La Sécurité Civile vint dès le début du projet prêter main forte pour dégager les munitions, dont le fameux obus retrouvé à - 65 m, et sécuriser le site. Cette première phase permettait alors d'engager plusieurs campagnes de dépollution qui mobilisèrent des dizaines de bénévoles, démontrant combien ces passionnés de sport nature, à qui on reproche trop souvent l'impact de leur pratique sur la nature, savent aussi se mettre au service de l'environnement.

Cette mobilisation sans précédent, largement relayée par les médias en France et bien au-delà (la chaîne TV d'Al Gore se fit le relais de la campagne de dépollution) soulève un enthousiasme étonnant et crée même des vocations, chez ceux-là même qui abordaient le projet dubitatifs et réservés.

L'aven Chazot offre aujourd'hui à nouveau ses fabuleuses concrétions et laisse même espérer aux spéléologues de nouvelles galeries que personne n'était encore allé oser prospecter. Nombre de cavités restent toutefois à nettoyer et ce combat pour la restauration environnementale est loin d'être achevé, de nouveaux défis se profilent à l'horizon de toutes les bonnes volontés.

L'opération en chiffres

- 170 m³ de déchets extraits de l'aven dont 25 m³ d'ossements
- 3 fusils, 21 grenades de la première et de la seconde guerre mondiale
- 1 obus, des centaines de balles et de détonateurs
- 1 voiture, plusieurs machines à laver, près d'1 tonne de ferraille
- 3 campagnes de dépollution en mai et novembre 2007, puis mai 2008
- 2 actions de déminage
- Plus de 120 bénévoles mobilisés, spéléologues confirmés comme novices
- 15 partenaires institutionnels et privés
- d'importants moyens logistiques et matériels
- environ 170 m³ encore à extraire au printemps 2008.

*Aven Chazot : extraction de l'obus, le samedi 23 février 2008.
Cliché M. Morverand.*

